



**PROJET
PARTENAIRES** POUR LA
**RÉUSSITE ÉDUCATIVE
EN ESTRIE**

**LES ÉTUDES
LA PRIORITÉ...**
même en temps
de pandémie!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

LES études, LA priorité! Même en temps de pandémie

Magog, le 21 mai 2020 – Devant l'annonce de la prolongation de la fermeture des écoles secondaires jusqu'à l'automne, le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) et Conciliation études-travail Estrie (CET Estrie) désirent lancer un message aux élèves et aux employeurs : **les études, c'est la priorité, même en temps de pandémie.**

Des risques accrus de décrochage scolaire pour les jeunes du secondaire

La situation actuelle et la fermeture prolongée des écoles rendent les élèves du secondaire particulièrement vulnérables face au décrochage scolaire. Plusieurs seront tentés de ne pas poursuivre leurs apprentissages à distance et de ne pas reprendre le chemin de l'école cet automne afin d'opter pour des emplois à temps plein.

« Plus que jamais, nos adolescents ont besoin des adultes significatifs autour d'eux pour les encourager dans la poursuite de leurs apprentissages. Il est de notre responsabilité collective de les soutenir et de les encourager à poursuivre leurs études et à atteindre leurs rêves. Il y aura un après pandémie, et dans cet après, nous aurons besoin de jeunes diplômés, qualifiés et passionnés », précise Josiane Bergeron, coordonnatrice du Projet PRÉE.

Les apprentissages à distance sont obligatoires jusqu'à la fin de l'année scolaire

Au même moment que l'annonce de la fermeture des établissements secondaires jusqu'à l'automne, le ministre de l'Éducation a précisé que les élèves sont tenus de poursuivre leurs apprentissages à distance d'ici la fin de l'année scolaire grâce à un encadrement pédagogique bonifié. Ces apprentissages sont importants. D'une part, les élèves qui étaient en échec jusqu'à maintenant ont la chance de se reprendre et de passer au niveau suivant cet automne, et d'autre part, les élèves consolideront leurs apprentissages et acquerront des apprentissages essentiels les préparant au niveau supérieur d'ici la fin de l'année scolaire.

Des efforts de sensibilisation auprès des employeurs et des élèves

Les besoins de main-d'œuvre sont bien présents et il peut être attrayant pour les employeurs d'augmenter le nombre d'heures de travail de leurs étudiants-employés étant donné la fermeture des écoles. Les jeunes peuvent aussi être tentés d'augmenter leurs disponibilités au travail afin d'augmenter leurs revenus. Cependant, cela pourrait grandement nuire aux apprentissages à distance des étudiants d'ici la fin de l'année scolaire, voire même compromettre leur retour à l'école cet automne.

« Nous sommes dans un contexte jamais vu qui apporte son lot de défis pour tous. L'enseignement à distance prolongé pour les jeunes du secondaire pourrait avoir un impact sur la motivation de nos jeunes. Les entreprises ont également été fortement impactées par le confinement et les mesures de distanciation sociale. Ainsi, les efforts de sensibilisation auprès des jeunes et des employeurs sont encore plus importants. Nous désirons rappeler aux employeurs et aux jeunes l'importance de

prioriser les études, même en temps de pandémie », précise Martial Gaudreau, coprésident du Projet PRÉE et de la Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ).

Des communications avec les employeurs

Afin de sensibiliser les employeurs, plusieurs actions de communications sont déployées. Tout d'abord, une infolettre a été transmise aux différents employeurs conciliants de l'Estrie. Ensuite, une infographie ([PDF](#) | [JPG](#)) a été développée afin d'avoir un support visuel pratique et efficace. Celle-ci sera transmise aux employeurs conciliants de l'Estrie ainsi qu'aux regroupements de gens d'affaires de la région qui seront invités à la transmettre dans leur réseau. Les agents de CET Estrie des différents territoires sont également mis à contribution afin de rejoindre les partenaires et les entreprises.

« Les employeurs peuvent poser plusieurs gestes concrets afin de favoriser la réussite éducative de leurs étudiants-employés, particulièrement dans le contexte actuel. Ils peuvent, entre autres, valider chaque semaine les horaires avec leurs étudiants-employés, faire preuve d'une grande flexibilité envers ceux dont les disponibilités pourraient varier d'une semaine à une autre, allouer des horaires de travail, idéalement entre 10-15 heures, maximum 20 heures, jusqu'à la fin de l'année scolaire, et surtout, les encourager à poursuivre leur année scolaire et valoriser leurs études. Plusieurs petits gestes qui peuvent faire une grande différence », mentionne Josée Boily, directrice générale du Carrefour jeunesse-emploi Memphrémagog et promoteur de CET Estrie dans la MRC de Memphrémagog.

Une capsule vidéo à l'attention des élèves

Afin de sensibiliser les élèves du secondaire à l'importance de prioriser leurs apprentissages à distance d'ici la fin de l'année scolaire, une [capsule vidéo](#) vient tout juste d'être mise de l'avant sur les réseaux sociaux. Avec un ton humoristique, elle vise à rappeler aux jeunes que malgré toutes les distractions qui s'offrent à eux présentement, ils doivent rester focalisés sur leurs études. Afin de rejoindre le plus efficacement possible tous nos jeunes, les parents ainsi que les différents partenaires de l'Estrie sont également invités à diffuser et à partager cette vidéo.

À propos du Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie

Le Projet PRÉE est l'instance régionale de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative pour la région de l'Estrie. Il a pour mission de favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes estriens par la mobilisation des acteurs interordres et intersectoriels, et par le développement d'initiatives concertées. Pour plus d'information, consultez le site Web reussiteeducativeestrie.ca.

À propos de Conciliation études-travail Estrie

Conciliation études-travail Estrie vise à reconnaître et à soutenir les entreprises qui mettent en place des mesures favorisant la réussite éducative de leurs étudiants-employés. L'initiative est déployée en collaboration avec les carrefours jeunesse-emploi du comté de Johnson, du comté de Richmond, de Memphrémagog, du Granit, des Sources, de Coaticook, ainsi que la Corporation de développement de l'entrepreneuriat collectif de Sherbrooke. Pour plus d'information, consultez le site Web jechoisismonemployeur.com.

-30-

Source :

Élaine Charest, conseillère en communication
Projet PRÉE
Cellulaire : 819 820-4663
communication.pree@csdessommets.qc.ca

Pour information et entrevue :

Josiane Bergeron, coordonnatrice
Projet PRÉE
Cellulaire : 819 574-3916
bergeronj@etsb.qc.ca